

DANS CE CADRE

Académie : _____ Session : _____

Examen ou concours : _____ Série* : _____

Spécialité/option : _____ Repère de l'épreuve : _____

Epreuve/sous-épreuve : _____

NOM _____

(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : _____ n° du candidat

Né(e) le : _____ (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste appel)

Examen : _____ Série* : _____

Spécialité/option : _____

Repère de l'épreuve : _____

Epreuve/sous-épreuve : _____

Note : / 20 Appréciation du correcteur (uniquement s'il s'agit d'un examen) :

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

NE RIEN ECRIRE

Groupement interacadémique 1

Session 2006

BEP METIERS DU SECRETARIAT
BEP METIERS DE LA COMPTABILITE
EP3 : Epreuve économique et juridique

PARTIE JURIDIQUE	
1ère partie : Les conflits collectifs	11 points
2 ^{ème} partie : Les contrats	9 points
Sous-total	/ 20
PARTIE ECONOMIQUE	
La consommation	20 points
TOTAL	/ 40

L'ensemble des documents composant le sujet (9 pages + la page de présentation) est à rendre agrafé.

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

DROIT

1ERE PARTIE : LES CONFLITS COLLECTIFS

A l'aide de vos connaissances et de l'annexe 1, répondez aux questions suivantes :

1. Quelle est l'origine de ce conflit social ?

.....
.....
.....
.....
.....

2. Donnez la définition d'une grève.

.....
.....
.....
.....
.....

3. Dans ce conflit, quels sont les syndicats qui appellent à la grève pour le jeudi 22 septembre 2005 ?

.....
.....
.....

4. Rappelez le rôle du syndicat.

.....
.....
.....
.....

BEP METIERS DU SECRETARIAT – METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET	
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006	
Durée : 1h30	Coefficient : 2		Page 1 sur 9

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

5. Quelle autre action que la grève est envisagée par le syndicat STC ? Cette action vous paraît-elle licite ? Pourquoi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6. Quelles sont les conséquences de la grève sur le contrat de travail du salarié gréviste ?

.....

.....

.....

.....

.....

7. Quelles procédures la loi prévoit-elle pour régler un conflit social ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BEP METIERS DU SECRETARIAT – METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006
Durée : 1h30	Coefficient : 2	Page 2 sur 9

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

Annexe 1

Chronologie d'un conflit social

Lundi 19 septembre

Deux sociétés candidates pour la reprise de la SNCM

Le préfet de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Christian Frémont, indique que deux sociétés, Butler Capital Partners et Caravelle, sont candidates pour une prise totale du capital de la Société Nationale Corse Méditerranée.

D'après Le nouvel observateur 22 septembre 2005

Mercredi 21 septembre

La SNCM à nouveau en grève

SNCM sera en grève à compter de demain jeudi à l'appel de la CGT, laquelle a été suivie ensuite par la CFTC, FO et CGC. Les marins de la Compagnie n'en n'ont pas précisé la durée....

D'après l'expansion du 21 septembre 2005

Vendredi 23 septembre

SNCM : la grève s'étend et se durcit

Le Syndicat des travailleurs Corses a rejoint la grève contre la privatisation de la compagnie maritime.

Les marins du Syndicat des Travailleurs Corses (STC) ont décidé jeudi soir, lors d'une réunion à Marseille avec les marins CGT de la Société Nationale Corse Méditerranée (SNCM), de se joindre aux autres syndicats en grève depuis hier jeudi, a indiqué vendredi 23 septembre 2005 Alain Mosconi, responsable de la STC-marins.

Le STC a décidé de déposer un préavis de grève pour dire « un non ferme et définitif à toute privatisation et le maintien de la SNCM dans le giron public », a déclaré le leader syndicaliste nationaliste, qui a menacé de bloquer l'accès des ports insulaires si l'Etat venait à « radicaliser sa position et annonçait un dépôt de bilan... ».

Alain Mosconi n'exclut pas un blocus complet qui empêcherait d'autres transporteurs, notamment la compagnie privée Corsica Ferries, d'assurer la desserte de la Corse.

D'après Le Nouvel Observateur du 29 septembre 2005

BEP METIERS DU SECRETARIAT – METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET	
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006	
Durée : 1h30		Coefficient : 2	Page 3 sur 9

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

2^{EME} PARTIE : LES CONTRATS

Après avoir lu l'annexe 2 et à l'aide de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

1. Définissez un contrat.

.....
.....
.....

2. Quelles sont les parties à ce contrat ?

.....
.....

3. Quel élément indique le consentement des parties contractantes ?

.....
.....

4. Quel est l'objet de ce contrat ?

.....
.....

5. Relevez dans le tableau ci-dessous les obligations réciproques de chaque partie.

Obligations du vendeur	Obligations de l'acheteur

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

6. Mme Danet a précisé à Mme Henry avant de signer le contrat, qu'elle achetait ce chat pour sa fille qui désirait par la suite obtenir des chatons. Or, lors de la première visite chez le vétérinaire, celui-ci déclare que ce chat a été opéré et qu'il n'a plus d'organe reproducteur. Le contrat est-il valable ? Justifiez.

Annexe 2

Contrat de vente d'un chat de compagnie

Le présent acte de vente à titre onéreux est conclu sous seing privé entre les soussignés :
Mme Henry, propriétaire de la chatterie Les Chanterelles d'une part et Mme. Danet, d'autre part.
Il a été convenu ce qui suit.

I Vente d'un chat de race

Mme Henry vend un chat de race dénommé Ibizaf, mâle, de race Persane, de couleur bleue né le 23/08/2005.

II Conditions générales de vente

- A la livraison, le chat a reçu les vaccins et rappels contre la rage, la leucose et le typhus.
- L'animal est inscrit au Livre Officiel des Origines Félines (LOOF).
- L'animal est reconnu ne pas être apte à la participation aux expositions félines.
- L'animal est reconnu non stérilisé ; il est par conséquent apte à reproduire.
- Le vendeur déclare que le chat est sa propriété propre et totale.
- Le prix est fixé à quatre cents euros (400€).

III Les autres obligations

- L'acheteur doit présenter le chat à un vétérinaire dans les 7 jours ouvrables suivant la livraison.
- Le vendeur doit livrer le chat en bonne santé (avec un certificat vétérinaire), délivrer à l'acheteur le carnet de santé de l'animal, son pedigree LOOF, et sa carte d'identité provisoire.

Fait à Buis Sur Dargyville

Le vendeur

Le 17 octobre 2005

L'acheteur

BEP METIERS DU SECRETARIAT – METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006
Durée : 1h30	Coefficient : 2	Page 5 sur 9

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

ÉCONOMIE

A partir de la documentation jointe (documents 1 et 2) et de vos connaissances, vous répondrez aux questions suivantes :

1°) Définissez la notion de consommation :

2°) Il existe deux types de consommation : intermédiaire et finale. Complétez le tableau suivant :

	Définition	Exemple de consommation
Consommation intermédiaire		
Consommation finale		

3°) Quel est l'agent économique concerné par le document 1 ?

4°) Citez les 4 autres :

1.	3.
2.	4.

BEP METIERS DU SECRETARIAT – METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006
Durée : 1h30	Coefficient : 2	Page 6 sur 9

NE RIEN ÉCRIRE

DANS LA PARTIE BARRÉE

5°) Quelle est, sur la période 2004 / 2005, la tendance générale de la consommation des ménages ?

6°) Comment a évolué la consommation des ménages entre janvier et février 2005 ?

7°) Quels sont les secteurs qui progressent en avril 2005 ?

8°) Si les revenus des ménages sont insuffisants pour satisfaire leurs besoins, que peuvent-ils faire pour continuer de consommer ?

BEP METIERS DU SECRETARIAT – METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006
Durée : 1h30	Coefficient : 2	Page 7 sur 9

DOCUMENT 1

La consommation des ménages reste forte

Alors qu'en février et mars la consommation de produits manufacturés donnait des signes d'essoufflement, cette dernière a progressé de 1% en avril selon l'Insee.

Les dernières enquêtes de conjoncture montrent clairement la faiblesse de la confiance des ménages. Pourtant, la consommation tient le choc. Seul moteur réel de la croissance, les dépenses des ménages en produits manufacturés ont augmenté de 1% en avril par rapport à mars et de 2,8% comparé au même mois de l'année précédente. Après une année 2004 exceptionnelle, la consommation avait bien démarré l'année grâce aux soldes et aux retombées des mesures «Sarkozy» (+0,4% sur un mois), mais avait montré des signes d'essoufflement en février et mars (-0,4% et -0,5% respectivement).

Malgré des conditions économiques médiocres, un marché du travail déprimé et un pouvoir d'achat relativement bloqué, les ménages continuent donc de puiser dans leur épargne et à s'endetter pour continuer à consommer.

D'autant que cette reprise touche la plupart des secteurs. Mis à part les dépenses de textile (-2,7% sur un mois), les autres dépenses sont en effet en grande forme : une hausse de 4,4% pour les ventes d'équipement du logement, de 1,2% pour celles d'automobiles et de 1% pour celles que l'Insee regroupe sous le vocable «autres produits manufacturés» et au sein desquelles on retrouve la pharmacie, l'édition, le bricolage ou bien encore l'horlogerie.

Issu du site LesEchos.fr – mai 2005

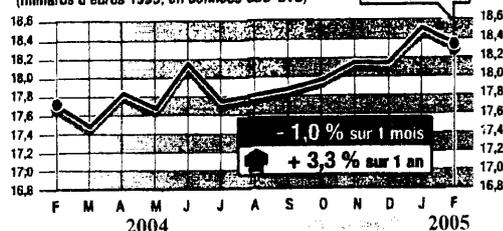
DOCUMENT 2

→ L'instantané

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

La consommation des ménages français en produits manufacturés a reculé de 1,0 % en février après une hausse de 2,1 % en janvier, selon l'Insee.

■ Achats de produits manufacturés (milliards d'euros 1995, en données CJD-EVS)



■ Variation en février par rapport à janvier

↓ -0,7 %

↓ -0,1 %

↓ -0,7 %



Automobiles



Équipement du logement



Textile et cuir

Source : Insee

Extrait de « 20 minutes » n°706 - 23/03/2005

DOCUMENT 3

L'utilisation du téléphone mobile a connu une augmentation brutale dans les années 1990, jusqu'à saturation du marché peu après 2000. D'abord réservé à une élite sociale pour une utilisation professionnelle, il s'est répandu jusqu'à devenir le moyen de communication privilégié d'un grand nombre de personnes.

Le formidable succès commercial et la concurrence acharnée qui en résulte font émerger des phénomènes de mode : apparition de téléphones à coques multiples interchangeables, incorporation de la photographie numérique ou de la lecture multimédia, etc.

Extrait de l'encyclopédie Wikipédia 2005

BEP METIERS DU SECRETARIAT - METIERS DE LA COMPTABILITE		SUJET
Epreuve EP3 : EPREUVE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE		Session juin 2006
Durée : 1h30	Coefficient : 2	Page 9 sur 9